



ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère délégué à  
l'Enseignement supérieur  
et à la Recherche

Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives

**Inrap**

# **2002-2007 : bilan des six premières années de l'Inrap**

**Communiqué de presse : L'Inrap de 2002 à 2007**

**Les grands chiffres de six années d'activité**

**Les défis de l'Inrap à sa création**

**Un paysage stabilisé**

**La structuration d'une politique de recherche**

**La définition d'une politique culturelle**

**Le développement de l'activité internationale**

**La gestion des ressources humaines**

**L'Inrap : perspectives**

**Les apports majeurs de la pratique préventive à la recherche archéologique**

**Un florilège de découvertes importantes de 2002 à 2007**

**Quelques découvertes récentes**

— « Une "déesse-mère" néolithique auvergnate ? »

— « De pourpre et de plomb »

— « Letter in a bottle »

— « Des héros soviétiques dans la glacière »

**Colloque « La fabrique de l'archéologie en France » à l'INHA**

## Communiqué de presse

### L'Inrap de 2002 à 2007

Au terme de son second mandat, Jean-Paul Demoule, président de l'Inrap, dresse avec Nicole Pot, directrice générale de l'institut, le bilan des six premières années d'existence de l'Inrap, créé par la loi de 2001 sur l'archéologie préventive.

L'Inrap intervient depuis 2004 dans un paysage stabilisé, après une grave crise financière, politique et sociale fin 2002, et des évolutions législatives en 2003 et 2004. Au cours de ces six années, les superficies diagnostiquées ont progressé de 7 700 à 11 400 hectares par an, soit, de 2002 à 2007, près de 11 000 diagnostics représentant l'étude de plus de 62 500 hectares avant leur aménagement. Depuis 2004, il en est issu près de 1 100 chantiers de fouilles, qui enrichissent de façon considérable la connaissance des sociétés passées, dont l'étude a longtemps été le parent pauvre de la recherche archéologique française, plus portée vers l'étranger.

L'Inrap, pendant cette période, s'est structuré autour d'une politique scientifique ambitieuse, notamment dans le domaine de la programmation scientifique, des séminaires méthodologiques, des coopérations avec l'université et le CNRS, de la politique documentaire, des publications... Il prépare l'ouverture d'un portail scientifique à l'automne 2008.

Parallèlement, il a développé une politique culturelle active, avec la multiplication des ouvertures de sites au public, des expositions temporaires, le lancement de plusieurs collections d'ouvrages destinés à un large public et aux enfants, mais aussi une politique de coproductions audiovisuelles, qui ont fait progresser très sensiblement la connaissance de l'archéologie par un large public. Son site Internet, riche de très nombreux documents, reportages vidéos, expositions virtuelles, dossiers pédagogiques, reçoit plus de 20 000 visites par mois.

L'activité internationale de l'Inrap a été considérablement développée, notamment en direction des pays du Sud, mais aussi en Europe où l'institut s'est vu confier par la Commission européenne le pilotage du projet « Archéologie dans l'Europe contemporaine », doté d'un budget de 4,8 M€

En 2008, l'Inrap dispose d'un budget de 137 M€ en constante progression depuis 2002. Il s'autofinance à 61 % grâce à la facturation des fouilles aux aménageurs, et à 29 % grâce à la redevance d'archéologie préventive perçue par l'État sur les permis de construire et les chantiers de travaux publics. Les subventions représentent 10 % du budget et sont dévolues à la recherche et aux diagnostics.

Pour faire face à la croissance de l'activité archéologique, ses effectifs ont cru de 26 % sur la période, s'établissant à 1953 postes en 2008, avec un effort porté sur la stabilisation de nombreux personnels en contrat précaire.

#### Contacts

Mahaut Tyrrell  
chargée de communication médias  
Inrap, direction du développement culturel et de la communication  
01 40 08 80 24 – [mahaut.tyrrell@inrap.fr](mailto:mahaut.tyrrell@inrap.fr)

Vincent Charpentier  
chef du pôle partenariats et relations avec les médias  
01 40 08 80 16 – [vincent.charpentier@inrap.fr](mailto:vincent.charpentier@inrap.fr)

## Quelques chiffres

Un budget en hausse de 25 % : de 109,6 M€<sup>1</sup> en 2002 à 137 M€ en 2008.

1953 ETP<sup>3</sup> au budget 2008, contre 1551 en 2002, soit une hausse des effectifs globaux de 26 %.

Des surfaces qui passent de 7 700 hectares diagnostiqués en 2002 à 11 500 hectares en 2008 (+ 49 %).

11 000 diagnostics depuis 2002 représentant une superficie totale de 62 500 hectares.

Près de 1 100 chantiers de fouilles<sup>4</sup> depuis 2004.

2 000 communes concernées chaque année par un chantier d'archéologie préventive.

100 équivalents temps plein consacrés à la recherche (hors diagnostic, fouille et post-fouille en 2008, contre 25 en 2002 (+ 300 %).

Plus de 2 000 publications scientifiques.

---

<sup>1</sup> Budget primitif 2002

<sup>2</sup> Budget primitif 2008.

<sup>3</sup> ETP : équivalent temps plein ; le nombre effectif des agents, dont certains travaillent à temps partiel, est sensiblement plus élevé.

<sup>4</sup> La disparité des contextes de fouille, urbains ou ruraux, ne permet pas une comptabilisation pertinente de surfaces.

## **Un paysage législatif stabilisé**

### **La loi de 2001**

Après des crises récurrentes et de très nombreux rapports sur l'organisation de la recherche archéologique – du rapport Soustelle de 1975 au rapport Demoule-Pêcheur-Poignant de 1998 –, à l'issue d'un long travail législatif, le Parlement a adopté fin 2000 la loi sur l'archéologie préventive promulguée en 2001. Elle confère à la discipline un véritable statut (conformément à la convention de Malte, signée dix ans plus tôt par la France) et crée un établissement public de recherche dont elle détermine le mode de financement.

### **La création de l'Inrap en 2002**

L'Inrap est effectivement créé par un décret en février 2002 avec une triple mission : il est seul opérateur des diagnostics et des fouilles d'archéologie préventive ; il assure l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion de leurs résultats ; il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie. Ce nouveau paysage va très rapidement évoluer.

### **L'amendement « Garrigue »**

Fin 2002, une modification intervenue en loi de finances réduit de 25 % le montant des redevances de diagnostic et de fouilles, fragilisant l'équilibre budgétaire de l'Inrap.

### **La loi de 2003**

Le dispositif originel a très rapidement entraîné une crise financière (amplifiée par l'amendement Garrigue), le financement prévu par la loi de 2001 se révélant insuffisant et inéquitable. Il s'ensuit des restrictions dans les effectifs de l'Inrap, retardant les opérations sur le terrain, et engendrant un violent rejet de la part des aménageurs pénalisés dans la réalisation de leurs projets. Cette crise financière se conjugue avec une grave crise sociale, les archéologues se mobilisant massivement pour la défense des emplois et de leur discipline, jugée menacée dans son existence. En conséquence, en 2003, le Parlement modifie le dispositif. Si les missions de l'Inrap demeurent inchangées, ainsi que la définition de l'archéologie préventive, l'institut perd sa situation monopolistique : les diagnostics peuvent désormais être réalisés par les services des collectivités territoriales et sont financés par une nouvelle redevance ; les fouilles sont ouvertes à la concurrence publique ou privée et facturées aux aménageurs.

### **La modification législative de 2004**

Enfin, la loi a fait l'objet d'une dernière modification (août 2004) relative à la redevance d'archéologie préventive pour corriger certains cas aberrants liés à la détermination du fait générateur de cette redevance.

### **Une succession de rapports**

L'Inrap fait l'objet d'un rapport conjoint de l'Inspection générale des Finances, de l'Inspection générale des Affaires culturelles et de l'Inspection générale de l'Education nationale en 2003.

Le sénateur Yann Gaillard effectue, en 2005, un contrôle de l'Inrap et remet un rapport au Sénat.

L'institut fait l'objet d'un rapport conjoint de l'Inspection générale des Finances, de l'Inspection générale des Affaires culturelles et du conseil général des Ponts et Chaussées en 2005, puis de l'un des premiers audits de modernisation en 2006. Un rapport du ministère de la Culture sur la mise en œuvre de la loi de 2001 est remis au Parlement en février 2006.

Aucun de ces rapports ne remet en cause le dispositif de l'archéologie préventive.

**Les travaux de la commission des affaires culturelles en 2007 et 2008**

A l'automne 2007, la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale, sous la présidence de Pierre Méhaignerie, a auditionné à deux reprises Jean-Paul Demoule et Nicole Pot pour dresser un bilan de l'application de la loi et envisager des améliorations, en 2009, avec comme préoccupation la mutualisation des coûts des fouilles et la maîtrise des délais d'intervention.

## **Les défis de l'Inrap à sa création**

Le délai très court entre la promulgation de la loi et la création effective de l'Inrap laissera peu de temps pour créer, sans moyens nouveaux ni transfert de compétences mais avec de nouvelles missions, l'institut qui reprend les personnels, les droits et les obligations de l'Afan.

### **Une mutation profonde**

A l'issue de la grave crise de 2003 et dans un dispositif juridique et économique nouveau, l'institut va entreprendre une mutation profonde dans le cadre d'un projet d'établissement ambitieux, mis en œuvre à l'automne 2004. Il s'agit en effet de transformer une agence de moyens issue de stratifications successives, gérée selon des règles de droit privé et de manière disparate selon les régions, en fonction d'histoires locales diverses, mal outillée pour encadrer près de 2 000 collaborateurs devenus des agents publics, en un institut national de recherche régi par des procédures de gestion publique. Ce projet a associé 600 agents et se poursuit jusqu'en 2008. Il porte principalement sur :

- la politique de recherche et le développement de partenariats scientifiques ;
- la valorisation de la recherche et la définition d'une politique culturelle ;
- l'harmonisation des pratiques de diagnostic et de fouille,
- l'amélioration de l'organisation et de la gestion de l'activité opérationnelle ;
- la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- le développement du dialogue social ;
- la circulation et le partage de l'information.

### **Une activité en croissance et diversifiée**

L'Inrap doit conduire cette profonde transformation interne, tout en gérant depuis sa création un niveau d'activité croissant : la loi de 2001, en donnant enfin une base légale à l'archéologie préventive, a entraîné un développement des prescriptions émises par les services régionaux de l'archéologie. Par ailleurs, l'Inrap se doit de développer, conformément à ses missions statutaires, un programme de recherche lié à son activité et des actions de diffusion des résultats vers la communauté scientifique, mais aussi vers les aménageurs et un large public.

### **Des fonctions fondamentales à créer**

En 2008, la construction des fonctions fondamentales de gestion, la modernisation de l'organisation, l'amélioration des conditions de travail des agents, la valorisation des recherches ont considérablement progressé grâce à la mise en chantier :

- de bases documentaires et du portail scientifique ;
- du système de gestion informatisée de l'activité opérationnelle permettant la planification de près de 2500 chantiers par an (avril 2008),
- du système de gestion comptable et financière (janvier 2009),
- du système d'information des ressources humaines (janvier 2009).

## La structuration d'une politique de recherche

Le projet scientifique de l'Inrap allie la recherche opérationnelle sur le terrain à l'étude, l'interprétation et la synthèse des données. A partir de 2002, l'institut s'est doté d'un conseil scientifique et a mis en place une politique de recherche axée sur une programmation scientifique, une harmonisation des méthodes, une politique de documentation et la création d'un portail scientifique.

### Programmation scientifique

La direction scientifique et technique de l'Inrap coordonne des enquêtes pour faire le point sur l'avancée des recherches à l'échelle nationale : établissements ruraux du second âge du Fer, occupation du sol à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer, état de la connaissance sur l'archéologie funéraire.

Par ailleurs, une dizaine d'axes de recherche structurent les recherches collectives :

- le Paléolithique inférieur et moyen : synthèse des données issues de fouilles récentes et comparaisons sud-ouest/nord-ouest ;
- la fin du Néolithique aux pourtours du Bassin parisien ;
- architectures, pratiques funéraires et paléoanthropologie au Bronze moyen et final ;
- pratiques funéraires et sociétés : diversité des modes de sépultures au cours de l'âge du Fer ;
- pratiques funéraires et géographie de la mort dans l'Antiquité ;
- archéologie religieuse et funéraire en contexte urbain ;
- la production et le travail du fer ;
- l'évolution des terroirs, au travers des opérations de grande ampleur ;
- le plateau des Guyanes et les Petites Antilles : processus de peuplement et diffusion de la culture matérielle.

L'année 2008 verra également le développement d'un axe consacré aux référentiels chrono-typologiques des mobiliers, pour les périodes allant de l'âge du Bronze à la période moderne.

Environ 500 chercheurs de l'Inrap participent chaque année à ces différents programmes, en partenariat avec des chercheurs d'autres institutions. La mise en œuvre de ces programmes bénéficie de 6 % du temps de travail des archéologues de l'Inrap en 2008.

### Méthodologie

Soutenu par une active politique de séminaires internes, un effort particulier porte sur l'harmonisation des pratiques au niveau national, le partage des techniques et des expériences de terrain, les analyses archéologiques, les traitements graphiques, la mécanisation des fouilles, le développement des systèmes d'information géographique...

### Coopérations scientifiques

Outre la collaboration quotidienne avec les services régionaux de l'archéologie, l'Inrap a conclu en 2003 un partenariat avec le CNRS, récemment renouvelé, qui se prolonge dans la collaboration avec vingt-trois unités mixtes de recherche. Environ 250 chercheurs de l'Inrap en sont membres.

L'Inrap a conclu des accords avec les universités de Bourgogne, Montpellier-III, de Paris-I pour l'accueil des étudiants sur les chantiers, une offre de formation adaptée aux agents de l'Inrap, et l'intervention d'archéologues de l'Inrap au sein de l'université.

Par ailleurs, l'Inrap a entrepris de rapprocher ses centres archéologiques des pôles de recherche universitaires en sciences humaines et en sciences de la Terre ; des projets d'implantation sont à l'étude avec les universités de Paris-X Nanterre, de Bourgogne à Dijon, de Bretagne à Rennes, et de Toulouse-Le Mirail.

#### **Politique documentaire**

L'Inrap a engagé depuis 2006 une politique documentaire qui vise à répertorier les ressources iconographiques et bibliographiques de l'institut, à constituer des fonds documentaires et à les mettre à la disposition des chercheurs. Pour cela il a recruté une équipe de documentalistes pour traiter les données en régions et s'est doté d'un puissant outil informatique d'enregistrement et de gestion des données. Le catalogue sera interrogeable en ligne à l'automne 2008.

#### **Publications scientifiques**

Plus de 1 000 articles et monographies ont été publiés par des agents de l'Inrap depuis 2002. L'institut a créé une collection de cahiers méthodologiques, les « Cahiers de l'Inrap ».

Un budget de 100 000 € permet de soutenir les publications scientifiques en 2008. Une collection de monographies et de synthèses plus spécifiquement issues de travaux préventifs doit être lancée en 2008 avec un éditeur spécialisé.

#### **Portail scientifique**

L'Inrap ouvrira, en septembre 2008, un portail scientifique sur son site Internet [www.inrap.fr](http://www.inrap.fr), pour permettre à l'ensemble de la communauté archéologique d'accéder aux résultats des recherches. Il comportera de nombreux espaces collaboratifs, ouverts aux archéologues d'institutions diverses travaillant sur des thématiques communes. Il proposera aussi une bibliothèque de rapports finaux d'opération de fouille. La numérisation des rapports s'effectue au rythme de 100 rapports par mois. Début 2009, le portail permettra la consultation de plus de 500 rapports : un ensemble de données archéologiques en ligne sans équivalent en Europe.

## La définition d'une politique culturelle

### Des missions nouvelles

La loi confère à l'Inrap une mission d'« exploitation scientifique de ses activités et de diffusion de leurs résultats », mais l'institut concourt également à « l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie ». Il s'agit de restituer à la communauté scientifique les résultats des recherches, de communiquer aux citoyens les premières informations sur les découvertes effectuées sur leur territoire et, plus globalement, de familiariser un large public avec l'archéologie. Cette restitution, dont l'insuffisance a pu mettre en péril l'archéologie préventive tant son intérêt était de ce fait mal perçu, est prioritaire.

### Accueillir le public

La complexité d'un chantier de fouilles, le caractère souvent peu spectaculaire des découvertes archéologiques rendent indispensable l'explicitation des résultats tant auprès des aménageurs que des élus et du public. Ainsi, l'institut a développé une active politique d'ouverture des chantiers archéologiques accompagnée d'« expositions-palissades » et de documents d'initiation. Ils ont suscité une présence renforcée des sujets archéologiques dans les médias et une fréquentation importante des sites ouverts, qui ont attiré plus de 100 000 visiteurs depuis 2005.

### Informer

Avec 20 000 visiteurs par mois fin 2007, le site Internet joue un rôle croissant d'information sur la recherche : rubrique d'actualités, expositions virtuelles, reportages vidéo en grand nombre, dossiers pédagogiques, base de données des sites fouillés, newsletter mensuelle, conférences et colloques en ligne...

### Publier les résultats

L'Inrap propose à l'édition ses ressources documentaires pour favoriser la prise en compte des données archéologiques récentes, avec un effort particulier en direction des éditeurs jeunesse. Plusieurs titres s'inscrivent dans cette démarche : *La France archéologique* (Hazan, 2004), *L'archéologie* (« Textes et documents pour la classe », CNDP, 2007) *L'Archéologie à petits pas* (Actes Sud, 2007), *L'Archéologie, cours de rattrapage à l'usage des parents* (Nathan, 2007), *La Préhistoire à petits pas* (Actes Sud, 2008), *Archéologie de la Grande Guerre* (Ouest-France, 2008), *L'Europe archéologique* et *Chronologie de l'Humanité* (Hazan, 2009)...

Deux collections ont été lancées en coédition à l'initiative de l'Inrap :

— « Archéologies de la France », avec La Découverte : *La Révolution néolithique* et *L'Age du Bronze* (2007) ; *Archéologie de la France gallo-romaine*, *Archéologie du second Moyen Âge* (à paraître en 2008) ;

— Une collection d'archéologie régionale avec Ouest-France : *Archéologie en Normandie* (2007), *Archéologie en Alsace* (à paraître en 2008)...

La revue de l'institut, *Archéopages*, refondue et dotée d'un comité de lecture, jouit d'un statut scientifique renforcé et s'adresse désormais à l'ensemble de la communauté des sciences humaines. Trois numéros ont été publiés : « Migrations », « Signes de pouvoir », « Naissance de la ville ».

A paraître : « Limites et territoires », « Mines et carrières », « Rivières aménagées », « Quartiers et faubourgs »...

Les publications scientifiques ont bénéficié de moyens croissants :

- 33 importantes publications ont été subventionnées par l'Inrap de 2002 à 2007, dont 31 depuis 2004 ;
- 5 000 « jours de recherche » ont été attribués aux archéologues dans le cadre de « l'aide à la préparation des publications » ;
- le premier numéro des *Cahiers de l'Inrap* a été publié en 2007 (« Le diagnostic des ensembles funéraires ») ; deux sont en préparation ;
- les éditions La Découverte ont été soutenues pour la publication de *20 ans d'archéologie préventive dans le monde* (2007) et de *L'avenir du passé* (2008, à paraître).

### **Exposer l'archéologie**

De 2002 à 2007, l'Inrap a soutenu plus de cent expositions dans des musées en région, parmi lesquelles notamment : « Archéologie sur toute la ligne » (Valence, 2002), « Histoires de squelettes – Archéologie, médecine et anthropologie en Alsace » (Strasbourg, 2005), « De *Vesontio* à Besançon » (Besançon, 2006), « Comment *Catilos* devint *Catilus* » (Mâcon, 2006), « Métropolis » (Toulouse, 2007)... L'institut a organisé l'exposition « Cent mille ans sous les rails », consacrée aux résultats des fouilles de la ligne à grande vitesse est-européenne, présentée à Châlons-en-Champagne, Nancy, Nemours, Saint-Germain-en-Laye...

### **Susciter la production documentaire**

Une active politique de coproduction audiovisuelle a été mise en œuvre en direction des chaînes françaises et étrangères (F3, F5, Arte, Planète, TV5 Monde, RTBF...), en soutenant ou en lançant des projets de documentaires d'auteur : *Vercingétorix* (Jérôme Prieur, Quark, 2005), *L'autoroute à remonter le temps* (Stéphane Bégoïn, Gedeon, 2007), *Les fouilleurs* (Juliette Sénik, Les Films d'ici, fin 2008), *Les mystères du sous-sol* (Valéry Gaillard, Les Films d'ici, fin 2008), *Reims la romaine* (Jean-Paul Fargier, Kayenta, fin 2008), *Le peuplement de l'Europe* (Axel Clévenot, Ina, fin 2008), *La conquête du passé* (Jérôme Prieur, Gedeon, 2009)...

### **Diffuser la connaissance**

Outre les manifestations scientifiques spécialisées qu'il soutient, l'Inrap organise des colloques autour de questions d'archéologie en partenariat avec de grandes institutions culturelles et scientifiques : « L'archéologie préventive dans le monde » (BNF, 2005), « L'avenir du passé » (centre Pompidou, 2006), « Comment les Gaules devinrent romaines » (Louvre, 2007), « La fabrique de l'archéologie en France » (INHA, février 2008), « La Révolution néolithique » (Cité des sciences et de l'industrie, automne 2008).

## **Le développement de l'activité internationale**

L'Inrap s'est donné pour objectif de faire progresser le développement de l'archéologie préventive au niveau international et notamment dans les pays du Sud.

L'institut pilote le projet « Archéologie dans l'Europe contemporaine » soutenu par la Commission européenne et doté d'un budget de 4,8 M€ Ce programme, d'une durée de cinq ans (2007-2012), poursuit quatre objectifs : explorer la portée de l'archéologie dans le monde contemporain, confronter les pratiques archéologiques, contribuer à la reconnaissance des métiers de l'archéologie, développer la médiation auprès du public. Pour ce projet, l'Inrap a rassemblé des centres de recherches, des universités et des institutions culturelles allemands, néerlandais, italiens, espagnols, flamands, grecs et polonais.

Très actif dans les instances archéologiques internationales (ICAHM, ICOMOS, Europae Archaeologiae Consilium, European Association of Archaeologists), l'Inrap a participé de 2004 à 2006 au projet Planarch associant des partenaires anglais, allemands, belges et hollandais sur l'étude de la planification archéologique en liaison avec l'aménagement du territoire.

Des conventions d'échanges scientifiques ont été connues avec l'Ecole française de Rome et l'Institut mauritanien de recherche scientifique en 2006, et avec Ecole française d'Extrême-Orient en 2008. L'Inrap a noué des collaborations avec l'Institut d'archéologie de l'académie des Sciences de Russie, l'autorité israélienne des Antiquités, et le département chinois de la protection du Patrimoine culturel.

L'institut développe la formation et les transferts de compétences dans les pays francophones (Maghreb, Mauritanie, Cambodge). Un séminaire des archéologues de l'Afrique de l'Ouest, organisé en 2007 à Nouakchott, s'est conclu par un appel international pour le développement de l'archéologie préventive dans les pays du sud, avec le concours des grands aménageurs internationaux.

L'Inrap a accueilli en 2005 des archéologues du musée de Bagdad pour un stage de formation à l'archéologie préventive.

Une exemplaire opération préventive et de formation des archéologues cambodgiens a été menée en partenariat avec le groupe Vinci et les autorités cambodgiennes sur le chantier de l'aéroport de Siem Reap à Angkor.

Depuis 2002, les archéologues de l'Inrap ont participé à 120 campagnes de fouilles, programmées ou préventives dans près de 20 pays (Afghanistan, Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Birmanie, Bulgarie, Cambodge, Chine, Chypre, Djibouti, Égypte, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Italie, Jordanie, Laos, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Oman, Palestine, Roumanie, Somalie, Syrie, Tunisie, Ukraine, Vatican, Yémen).

## La gestion des ressources humaines

### 1953 agents en 2008

L'Inrap emploie le plus grand vivier d'archéologues en France et probablement en Europe. Il rassemble plus de la moitié des chercheurs œuvrant sur le territoire français dans cette discipline.

Ses effectifs sont largement issus de ceux de l'Afan. De 2002 à 2008, ils ont cru 26 %, passant de 1551 à 1953 équivalents temps plein, tandis que la part des effectifs permanents progressait de 40 % passant de 1248 à 1753<sup>5</sup>.

Cette forte augmentation est due à des recrutements successifs d'archéologues en contrat à durée déterminée, pour permettre à l'institut de faire face au niveau très élevé de l'activité induit par la loi de 2001.

De 2002 à 2006, les emplois non-permanents à l'Inrap représentaient en moyenne 25 % de l'effectif ; aujourd'hui ils ne sont plus que 10 %.

En effet, de forts mouvements sociaux en 2006 ont conduit le ministère de la Culture à décider la transformation de 350 CDD en CDI ; un plan de cédésiation d'une importance exceptionnelle a été conduit en 2007.

### Des systèmes d'évaluation à développer

Parallèlement, l'Inrap prépare la mise en place d'un système d'évaluation scientifique de ses chercheurs, analogue à ceux qui prévalent dans les organismes recherche publique.

### Une large palette de métiers

L'Inrap est riche d'un large spectre de compétences : spécialistes de chaque période – Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, âges du Bronze et du Fer, Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine –, géo-archéologues (histoire des sols), sédimentologues, anthropologues, palynologues (étude des pollens), carpologues (étude des graines), anthracologues (étude des charbons de bois), archéo-zoologues, malacologues (étude des coquilles de mollusques), céramologues, numismates, spécialistes de l'histoire du climat et du paysage (paléo-environnement), topographes...

### Un repyramidage indispensable

De nombreux agents possèdent un niveau de formation supérieur à celui exigé pour le classement dans leur catégorie et exercent, de fait, un métier qui ne correspond pas à leur classification. Ce sous-classement fait l'objet d'un plan de repyramidage des emplois sur 3 ans, qui permettra de prendre en compte les compétences et les responsabilités effectives.

### Un effort important de formation

L'Inrap consacre 3,9 % de la masse salariale à la formation des agents. 1419 départs en formation ont eu lieu en 2006, pour un montant total de 1,8 M€ et concernent 939 agents (chiffres 2006).

---

<sup>5</sup> En équivalent temps plein (ETP) ; le nombre effectif des agents, dont certains travaillent à temps partiel, est sensiblement plus élevé.

## L'Inrap : perspectives

Il est écrit que, en France, les transformations, qu'elles touchent aux institutions les plus essentielles du pays mais tout autant à des segments plus modestes de son fonctionnement, ne peuvent être menées à bien que dans la crise. Ce qui a valu pour l'instauration de notre démocratie, vaut aussi pour la pratique, plus modeste, de l'archéologie préventive ! Il aura fallu ces crises à répétition au cours des trois dernières décennies — les « Trente Glorieuses de l'archéologie » qui prirent ainsi la suite de celles de la reconstruction de l'après-guerre — pour aboutir à ce paysage désormais adulte.

L'Inrap bénéficie d'une indéniable reconnaissance internationale, il a noué de nombreux partenariats avec des institutions étrangères. Il collabore à de nombreux projets de recherche et de valorisation en France, aussi bien avec les équipes du CNRS et des universités qu'avec les collectivités territoriales, les musées et les aménageurs publics et privés.

Il reste certes une marge de progrès : le système de financement demande encore quelques ajustements. Plus de souplesse doit être donnée à l'institut dans ses procédures de recrutement. La construction d'une organisation moderne et performante n'est pas totalement achevée.

Mais, au-delà, nous espérons avoir mis en évidence, à l'occasion de ce premier bilan, la considérable moisson de données qui ont été arrachées à la destruction, en six années, par le travail acharné et minutieux de l'archéologie préventive. Mais à quelles fins ? Deux projets essentiels, déjà bien engagés, doivent être fortement développés : un projet scientifique et un projet culturel.

Projet culturel : l'archéologie préventive n'a pu se construire que parce que, à partir de la fin des années 1970, elle répondait à une croissante demande sociale. Beaucoup a été entrepris – et réussi – en six ans et sur tous les supports, preuve à l'évidence que l'archéologie a su trouver son public. Amplifier encore ce travail est une tâche indispensable – et citoyenne.

Projet scientifique : la nécessité d'étudier et de publier les résultats des fouilles semble aller de soi. C'est la finalité d'un institut national de recherches, seul capable d'élaborer des méthodologies cohérentes et des programmes scientifiques à l'échelle nationale. S'il a publié beaucoup en six ans, les moyens qu'il consacre à la recherche et à la publication restent encore très insuffisants au regard des enjeux. C'est sans doute le principal défi des années à venir.

Nicole Pot et Jean-Paul Demoule

# Les apports majeurs de l'archéologie préventive

## **Une approche globale des sociétés et des territoires**

L'archéologie préventive ne cherche pas de chefs-d'œuvre ou de monuments remarquables, elle vise à connaître les territoires et les sociétés passés à travers les innombrables « documents » conservés par le sol, depuis les premières traces de présence humaine au Paléolithique, il y a plus de 500 000 ans avant notre ère, jusqu'à nos jours. Cette approche globale est fondée sur une étude des techniques, des modes de vie, des relations sociales et politiques, des peuplements. Elle permet également de comprendre les évolutions du climat, les métamorphoses du paysage et les transformations de la végétation.

## **Une discipline citoyenne**

En Europe, un tracé autoroutier livre, en moyenne, un site au kilomètre. Étroitement corrélée à l'aménagement du territoire, l'archéologie préventive concerne chaque aménageur, chaque élu, chaque citoyen... Elle permet de relier l'histoire locale à l'histoire générale, dans une mise en perspective qui répond à des interrogations fondamentales de l'homme sur ses origines, son histoire... Elle peut éclairer la gestion de l'espace, l'évolution de l'urbanisme et de l'environnement, la perception des différences ethniques, culturelles ou religieuses... En étudiant les « archives du sol »<sup>6</sup>, l'archéologie préventive permet un développement économique raisonné, qui évite la destruction aveugle des traces du passé et des gisements de connaissance qu'elles recèlent.

## **Des questions contemporaines**

Ces connaissances nouvelles concernent nombre de débats de société et éclairent de façon originale le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, l'évolution démographique et ses conséquences sociales et environnementales...

L'archéologie préventive de par les surfaces qu'elle étudie de façon exhaustive, permet en effet de comprendre ces sociétés dans leurs relations à l'environnement et dans leur organisation spatiale et politique.

La connaissance de la succession des occupations humaines sur un même territoire depuis des millénaires démontre la complexité des constructions identitaires. Elle apporte à nos concitoyens, qu'ils soient issus d'une immigration récente ou très ancienne, des réponses sur leurs origines, leur diversité.

D'une façon générale, la recherche archéologique, en donnant du sens à une histoire de proximité, participe à l'enracinement d'une identité. Mais en reliant cette histoire locale à l'histoire générale, elle invite à une tolérance fondée sur la connaissance de la relativité des cultures.

---

<sup>6</sup> Pour reprendre la belle expression d'André Leroi-Gourhan

## Un florilège de découvertes importantes

Six ans d'exploration du passé forment aujourd'hui ce qui pourrait n'être qu'un long répertoire de trouvailles disparates, mais se révèle un catalogue cohérent de découvertes renouvelant les problématiques de recherche ou ouvrant de nouvelles directions.

La cavalerie fantôme de Gondole ; les esclaves oubliés de l'île de Tromelin<sup>7</sup> ; le trésor du peuple du bout du monde ; l'histoire de Troyes inscrite dans la cire ; le jeu de paume sous le château de Versailles ; le pied impérial de Clermont-Ferrand ; le disque astrologique de Chevroches<sup>8</sup> ; des chevaux et des hommes à Evreux ; la boucherie néandertalienne de Caours<sup>9</sup> ; les menhirs couchés de Belz<sup>10</sup> ; les origines de la Lutèce romaine ; Gif-sur-Yvette village gaulois ; de faux sesterces à l'effigie de l'empereur Postume<sup>11</sup> ; les petits pains gallo-romains de la rue Saint-Symphorien<sup>12</sup> ; Nanterre capitale des Parisii ? ; le château médiéval des comtes de Toulouse ; les parterres mythologiques de Nîmes ; les derniers grands chasseurs du Languedoc sous Montpellier ; les relégués de l'autoroute A19<sup>13</sup> ; 4 400 ans avant la cité phocéenne, les premiers Marseillais mangeaient patelles et bigorneaux ; le camp napoléonien d'Étaples<sup>14</sup> ; le baptistère paléochrétien d'Ajaccio ; un cimetière huguenot de Saint-Maurice<sup>15</sup> ; trois embarcations à Lyon ; de la Guerre des Gaules à la bataille d'Arras ; Bordeaux au temps d'Aliénor d'Aquitaine ; la cache de sculptures dans l'église médiévale de Landos<sup>16</sup> ; l'appel de Nouakchott ; les chevaliers-paysans de l'an mil : l'habitat aristocratique de Pineuilh-la-Motte<sup>17</sup> ; les sépultures de catastrophe, témoins de la peste à Issoudun ; les « tombes à char » de Vasseny<sup>18</sup> ; un dépotoir de cuirs du XVI<sup>e</sup> siècle dans les fossés de Tours ; la nécropole gauloise dans l'enceinte de l'hôpital Avicenne de Bobigny ; une pirogue sous le quai Branly ; un quartier antique insoupçonné à Metz ; le pressoir à vin du port médiéval de Bordeaux ; entre la France et la Suisse, les tombes « chamblande » de Thonon-les-Bains ; une méduse à Besançon ; les petits bifaces des néandertaliens de Saint-Amand-les-Eaux<sup>19</sup> ; la mosaïque romaine de Villelaure<sup>20</sup> ; la dépouille d'un soldat australien de la Grande Guerre ; le char d'Orval<sup>21</sup> ; Bergerac, village néolithique ; Chartres antique et médiévale ; la fresque de Vanves ; Francs aristocrates de Saint-Dizier<sup>22</sup>...

---

7 Ile de l'océan Indien, située entre Madagascar et La Réunion

8 Nièvre

9 Somme

10 Morbihan

11 Marcus Cassianus Latinius Postumus ou Postume, général gaulois qui se fit proclamer empereur en Gaule entre 259/260 et 268/269.

12 Fouille de la rue Saint-Symphorien à Reims.

13 Reliant Orléans à Montargis.

14 Pas-de-Calais

15 Val-de-Marne

16 Haute-Loire

17 Gironde

18 Aisne

19 Nord

20 Vaucluse

21 Manche

22 Haute-Marne